

ENERGIE SOLAIRE

De Galeria jusqu'au toit du hangar



Ghjuvan Carlu Simeoni et Pierre François Patrizi, 28 ans, ont fondé la société « Carlina » en vue de produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques répartis à travers l'île

(Photos D.R.)

L'énergie produite dans les fermes photovoltaïques est revendue à EDF.

Le soleil donne le goût d'entreprendre sur le territoire insulaire. Quitte à prendre ses distances avec une voie toute tracée et à opérer un virage professionnel.

C'est ce qui s'est produit pour Ghjuvan Carlu Simeoni et Pierre-Jacques Patrizi, deux Bastiais de 28 ans, désormais à la tête de la société Carlina spécialisée dans le développement de projets photovoltaïques raccordés au réseau. Auparavant, la présence de Ghjuvan Carlu Simeoni s'est affirmée dans le secteur de la finance. La réalité est à l'image de sa formation. « J'ai commencé mes études supérieures à l'université de Corte avant de rejoindre Paris-Dauphine où j'ai obtenu mon master en économie appliquée et en finance d'entreprise et ingénierie financière. »

Le cursus mène à un poste au sein de l'équipe fusion et acquisition de la société Ernest et Young à Paris. De son côté Pierre-Jacques Patrizi, ingénieur en informatique, titulaire d'un master en ingénierie financière, a intégré le département financier d'une entreprise de bio-pharmaceutique installée à Sophia-Antipolis. Sa marge d'évolution est importante. Quelques mois plus tard, le point de chute professionnel retenu est, cette fois, parisien, chez AXA Private Equity qui œuvre au financement en fonds propres de sociétés innovantes du secteur des télécoms, du logiciel, de l'internet, de l'électronique ainsi que de l'énergie.

Un tarif de rachat lucratif

Les itinéraires des deux jeunes gens concilient valorisation de

la formation et stratégies audacieuses. Ils font également apparaître des complémentarités fructueuses. « Aussi bien Pierre-Jacques que moi avons convergé vers le secteur financier, lui du point de vue de l'investissement et pour ma part dans le domaine du conseil. » Les énergies renouvelables font partie de la culture commune. Ernest et Young possédait des mandats dans l'éolien, dans le photovoltaïque et dans l'énergie conventionnelle. C'est à travers ce volet de l'activité que j'ai commencé à m'intéresser au secteur de l'énergie », se souvient Ghjuvan Carlu Simeoni. Axa se mêle d'affaires énergétiques. « Axa faisait de l'acquisition d'infrastructure. Il pouvait s'agir de centrale éolienne, de centrale biomasse. S'agissant du capital-risque, je me suis trouvé au moment où Axa structurait un département



Pierre-François Patrizi et Ghjuvan Carlu Simeoni ont opté pour des fermes de petite taille, à l'échelle du territoire. (Photo Christian Bufla)



Photomontage, projet de Pianicola sur la commune d'Ogliastru.

dédié à l'innovation dans le secteur de l'énergie. »

Les Bastiais, parisiens de circonstance, ont pourtant le sentiment que l'essentiel est ailleurs. Le grand frisson de la frénésie financière ne suffit pas. Et puis il existe un effet de corrélation avec les projets formés sur les bancs de l'école. « Quand nous étions lycéens et étudiants nous évoquions très souvent la perspective de travailler en Corse et de monter ensemble notre propre affaire. A l'époque c'était plutôt de l'ordre du rêve », raconte Ghjuvan Carlu et Pierre-Jacques.

La réflexion perdure et prend une tournure plus concrète au début de l'année 2007. Le contexte professionnel fournit l'inspiration. « Nous avons décidé de nous intéresser de plus près à la problématique des énergies renouvelables. Peu à peu, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'un sujet porteur. » De quoi mettre à l'ordre du jour la « volonté de promouvoir des centrales photovoltaïques, y compris en toiture et en bâtiment. »

Le jeu en vaut la chandelle. La Corse est la réponse parfaite aux attentes entrepreneuriales. L'île possède la ressource solaire en abondance. Elle bénéficie, en outre, au même titre que la Guadeloupe, la Réunion et autres territoires insulaires, de la générosité gouvernementale, soit depuis 2006, un tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque 30 % supé-

rieur à la moyenne continentale. Mais le temps presse. Il faut se positionner sur la terre d'opportunités et de défis avant les autres. « A l'époque, compte tenu de la rentabilité induite par le solaire, nous savions que la Corse serait très convoitée et qu'elle attirerait nombreux opérateurs étrangers. »

7,4 hectares à Ogliastru

La prise de conscience s'accompagne d'une étude de marché au plan local et national. La phase de prospection révèle une période charnière. « Au printemps 2007, nous avons procédé à un double constat. Le secteur restait encore très peu exploité. La situation n'allait pas tarder à changer, il y avait une certaine euphorie à un moment donné, ce qui allait limiter les perspectives. » C'est donc le moment propice pour tenter sa chance. Les jeunes gens « se libèrent de leurs obligations professionnelles » à quelques mois d'intervalle.

La société Carlina Sviluppù voit le jour au mois d'août 2007. Dans le même élan, des partenariats stratégiques sont noués. « Nous n'étions pas en mesure de tout faire nous-même. L'ingénierie électrique est, par exemple, un savoir-faire à part entière », précise Ghjuvan Carlu Simeoni et Pierre-Jacques Patrizi. L'avenir dépendra de la capacité des entre-

Poésie et bâtiment

« On s'est trouvé poètes. » Et soucieux d'affirmer une identité distincte. « Nous tenions à nous démarquer des approches lexicales fondées sur le terme "solaire". C'est pourquoi nous avons appelé notre société "Carlina", c'est-à-dire la Carline, une plante de la famille du chardon. » Le végétal pousse à l'état sauvage et possède une symbolique séduisante. « Son apparence nous plaisait, sa couleur jaune rappelle le soleil. Quand la stratégie rhétorique s'accorde aux visés énergétiques.

Accumuler des sites de production sur des toits de hangars. Tel est également la démarche privilégiée par les deux entrepreneurs. L'opération est menée avec des « partenaires de confiance » tels que les entreprises Soleco et Fusella. Elle donne de la consistance à Carlina, Soleco et Fusella. « CSF energia ». Car « le bâtiment, qu'il s'agisse de construction neuve ou bien d'existant, est un secteur d'activité à part entière qui n'est pas de notre seul ressort. » La location de toit « exploitée en terme de production photovoltaïque » représente le fer de lance du système. La toiture peut ainsi devenir un centre de profit pour son propriétaire.

preneurs à « rencontrer les bonnes personnes », et à se prémunir « de la logique d'une boîte de travail pour compte de ou pour représenter des intérêts quelconques. Nous nous en tenions à notre volonté entrepreneuriale tout en connaissant nos forces et nos faiblesses. » Et le réseau corse va aider. Les responsables de Carlina Sviluppù se rapprochent de Dominique San-

« la maison mère de tous les projets ». L'intérêt de la seconde société est manifeste. « A un moment donné, il faut transférer tous les droits que nous créons sur un projet dans une structure qui permettra de donner vie à ce projet. » La première étape qui consiste à développer les projets, « c'est-à-dire à accumuler les promesses de baux sur les terrains, à mener les études d'impact avec les bureaux d'études et à

modestes - de 2,8 à 7,4 hectares - domine. La prise de position coïncide avec « le désir de l'opérateur d'insérer au mieux ses centrales photovoltaïques dans le contexte socio-économique. Il est indispensable de sélectionner le foncier en tenant compte de la réalité agricole, des enjeux environnementaux. En revanche, la recherche de rentabilité pousse à augmenter les superficies. »

La trame proposée par « Carli-



Les particuliers sont de plus en plus nombreux à équiper leur maison de panneaux solaires.

na », Olivier Wallner, experts en énergies renouvelables à l'échelle européenne, puis de Dominique Mercier, ingénieur, spécialisé dans l'industrie électrique et les énergies renouvelables. Ceux-ci constituent une base forte pour une collaboration performante. Début 2008, Carlina Sviluppù a trouvé son équilibre et conforté sa crédibilité. « En plus de leurs compétences, ces personnes ont ce côté de complément de profil. »

Dans la foulée, début 2009, émerge « Carlina Patrimoni »,

faire des demandes de permis de construire » est franchie.

Elle se confond avec 5 propositions. L'une d'elles se rattache à la commune d'Ogliastru dans le Cap Corse. « Nous envisageons d'implanter une centrale de 7,4 hectares sur la friche industrielle de l'ancienne usine d'amiante. De cette manière, nous ne consommons aucun espace agricole et nous revalorisons un site qui n'a pas vocation à recevoir du public. L'opération, d'un point de vue industriel est plus compliquée que la moyenne, mais nous faisons le pari », expliquent les entrepreneurs.

Contexte socio-économique

Deux autres possibilités concernant Prunelli di Fiumorbu. Dans cet environnement, le photovoltaïque côtoie la décharge. Les panneaux pourraient aussi s'installer à Lugo-di-Nazza et à Galeria, où le projet de ferme photovoltaïque occupe 4 hectares dans la vallée du Marsulino, en zone Natura 2000, dans la réserve de biosphère. « Nous avons fait le choix d'une zone rurale, excentrée et d'une insertion dans un espace à haute qualité environnementale. » Des superficies

na » va dans le sens du maillage énergétique cohérent et par conséquent d'un approvisionnement sécurisé. « Le fait d'avoir de petites unités bien réparties à travers l'île engendre un foisonnement qui diminue l'aléa sur la production », explique Pierre-Jacques Patrizi. L'atteinte de ces objectifs vertueux dépendra de la conformité de ceux-ci avec la charte de développement photovoltaïque adoptée par l'Assemblée de Corse à la fin du mois de juin 2009.

Pour Ghjuvan Carlu Simeoni et Pierre-Jacques Patrizi, l'entrée en application du document comporte son lot de complexités et d'incertitudes. « Les projets ont été déposés courant septembre. Ils sont examinés par les services instructeurs. Les projets les mieux notés par territoire, à concurrence du quota de chaque territoire, seront soumis à l'avis de l'Assemblée de Corse. Les autres seront rejetés. » Autre source d'inquiétude : la disparition de les premiers arrivés étaient les premiers servis. Ce système n'est plus valide. Nous repartons à zéro, ce qui nous pénalise. »

Les entrepreneurs sauront en novembre s'ils ont des projets autorisés, parmi les 46 premiers mégawatts installés.

Véronique EMMANUELLI



Photomontage du projet de Vale d'Osa sur la commune de Galeria.